



Bilan d'activités 2017

Mandature
2015-2019



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Sommaire

Le mot du président	p 3
Nos missions / une offre de services	p 4
Gouvernance et feuille de route	p 5
Les faits marquants 2017	p 6
Le tissu artisanal calédonien	p 8
Les centres de formalités	p 10
Action économique	p 13
Action institutionnelle	p 18
Orienter les jeunes	p 22
Formation des jeunes	p 23
Formation des adultes	p 25
Promotion et communication	p 28
Moyens et organisation	p 30

Le mot du Président

Ce rapport d'activité rend lisible l'action de nos services durant l'année 2017. Une action pour le secteur artisanal, ses milliers d'entreprises, et ses hommes et femmes de passion qui entreprennent.

En externe, ce document donne un éclairage sur la variété de nos missions : informer, conseiller, et soutenir les entreprises pour leur développement, porter la voix des artisans auprès des décideurs, renforcer les compétences par la formation, promouvoir le secteur et ses acteurs.

En interne, il met en lumière le travail quotidien réalisé par 80 agents consulaires et l'engagement des élus de la CMA-NC qui suivent leur feuille de route, tracée jusqu'en 2019. Les quatre axes de travail de notre Schéma Directeur de l'artisanat ont été approfondis durant les douze mois écoulés.

Le succès de la seconde édition de la Semaine de l'apprentissage et l'action spécifique menée auprès des artisans d'art ont contribué à développer l'attractivité de nos métiers.

La place de l'artisanat dans l'économie calédonienne s'affirme avec la structuration des entreprises, de plus en plus nombreuses à faire appel à notre expertise. L'action d'appui de la CMA-NC auprès des collectivités dans les domaines de l'aménagement et du développement local y participe également.

La diversification de notre offre de formation continue et de nos événementiels valorisant les productions locales, nos actions sectorielles d'accompagnement ainsi que la mise à disposition d'outils gratuits pour nos ressortissants contribuent à dynamiser leur compétitivité ou leur meilleur positionnement sur le marché.

Les dispositifs mis en place concernant la TGC, la prise en charge des difficultés ou la transmission d'entreprise témoignent de la capacité de la Chambre consulaire à répondre aux besoins des artisans tout au long de leur parcours professionnel.

L'année 2018 est déjà entamée et nos actions se poursuivent avec la même énergie et sens du service aux entreprises calédoniennes.



DANIEL VIRAMOUTOUSSAMY

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat

Nos missions au service de l'artisanat

Représenter les intérêts généraux de l'artisanat

- Accompagnement des organisations professionnelles.
- Contributions aux stratégies des collectivités.
- Avis dans le cadre de sollicitations des institutions.
- Porte-voix de l'artisanat auprès des partenaires publics et privés.

Soutenir à chaque étape

- Information et conseil sur les questions de financement, réglementaire, juridique, fiscale, sociale, commerciale...
- Suivi des projets de création, développement, reprise et transmission d'entreprise.
- Action d'accompagnement individuel, collectif et sectoriel.
- Offre d'immobilier d'entreprise.

Mettre en lumière le secteur et ses acteurs

- Études statistiques, thématiques, sectorielles et conjoncturelles.
- Organisation d'événements et de salons.
- Partenariats au bénéfice des chefs d'entreprise.

Une offre de services adaptée à chaque public

La CMA déploie ses missions et décline ses actions dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie, pour des publics diversifiés.

PORTEURS DE PROJETS, CRÉATEURS (0-3 ANS) ET REPRENEURS

- Information, orientation et conseil pour la création.
- Montage de dossier pour financement.
- Stage préparatoire à l'installation.
- Formalités d'immatriculation.
- Accompagnement à la reprise.
- Suivi de la jeune entreprise.

CÉDANTS

- Diagnostic et évaluation de l'entreprise.
- Diffusion d'annonces et recherche de repreneur.
- Mise en relation cédants-repreneurs.

JEUNES, APPRENTIS, PERSONNES EN INSERTION

- Information sur les métiers.
- Contrat de qualification.
- Contrat d'apprentissage.
- Médiation entreprise / apprenti.

Tenir à jour l'état civil des entreprises

- Centres de formalités des entreprises.
- Tenue du Répertoire des métiers, registre légal des entreprises artisanales.
- Lieu de passage obligé et centre de ressources pour toute personne physique ou morale exerçant une activité artisanale, et leurs mandataires.

Former et qualifier

- Apprentissage pour les 16-25 ans.
- Stage préparatoire à l'installation pour les porteurs de projet.
- Formation professionnelle continue adulte (artisans, chefs d'entreprise, conjoints et salariés).
- Attribution de Titres reconnaissant la qualification artisanale.

CHEFS D'ENTREPRISE, CONJOINTS D'ARTISAN ET SALARIÉS

- Formalités.
- Visites d'entreprise et diagnostics.
- Appui à la gestion.
- Montage de dossier pour financement, subventions et mise aux normes.
- Usages numériques pour l'entreprise.
- Accompagnement des démarches de développement durable.
- Traitement des difficultés.
- Formations.
- Suivi des contrats d'apprentissage.
- Validation des acquis de l'expérience.
- Titres.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET PARTENAIRES

- Représentation des intérêts de l'artisanat
- Statistiques et études.
- Participation aux projets de développement des territoires.
- Partenariats visant le soutien à l'artisanat.
- Conseil, conduite d'opération et organisation d'événements.



Gouvernance et feuille de route

Les 10 membres du bureau



DANIEL VIRAMOUTOUSSAMY
Président CMA
Chaudronnerie
Ferrenerie



ALBERT WEISS
1^{er} vice président
Fabrication d'éléments en métal pour le bâtiment



CHRISTIAN HOURTOLOU
2^e vice président
Réparation automobile
Mécanique



MARIE-LAURENT LE PANSE
Trésorier
Menuiserie
Ébénisterie



LAURENCE ACITINO
Trésorière adjointe
Service d'ambulances



VINCENT BEZE
Secrétaire du bureau
Boucherie
Charcuterie



GASTON PODLEJSKA
Secrétaire adjoint du bureau
Fabrication bijoux fantaisie



SOEKINAH SOENKONO
Secrétaire adjointe du bureau
Couture d'ameublement



DIDIER BIREAU
Secrétaire adjoint du bureau
Carrosserie
Peinture



PATRICK MUET
Secrétaire adjoint du bureau
Installation de matériel électrique

Les autres membres élus de la CMA-NC

JEAN-PIERRE BIDAULT Plomberie & installation sanitaire

JEAN-FRANCISKO BOUME BTP Terrassement

PHILIPPE COURTOT Construction & rénovation bâtiment

PHILIPPE ESTIENNE Tous travaux électriques

GEORGES LAI THAM Boulangerie Pâtisserie

JEAN-LOUIS LAVAL Traitement anti-acarien

MARIE-FRANCE MATSUDA Peinture en bâtiment

MICHEL SAMOKINE Coiffure

JACKY TEUFERT Peinture en bâtiment

PATRICK TOURIGNY Réparation installation électrique

DANIEL WAMOWE Revêtement de sols

MADELEINE WANAKAEN Blanchisserie

Les activités des élus en 2017

Assemblées générales	2
Assemblée générale APCMA	2
Assemblée générale COIREMA	1
Réunions de Bureau	9
Commissions	17
Total des réunions des instances de la CMA-NC	30
Désignations en représentation dans des instances locales	51

Le Schéma Directeur de l'Artisanat 2015-2019

AXE 1

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

AXE 2

RENFORCER LA PLACE DE L'ARTISANAT DANS L'ÉCONOMIE

AXE 3

DYNAMISER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ARTISANALES

AXE 4

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AUX MOMENTS CLÉS

Les faits marquants 2017

Janvier



Formations TGC

La CMA-NC met en place un dispositif d'accompagnement des entreprises à l'application de la nouvelle réglementation fiscale dont la marche à blanc débute au 1^{er} avril. Sensibiliser, informer, conseiller et former les artisans : l'enjeu est de taille. Des outils spécifiques sont créés afin d'aiguiller au mieux les chefs d'entreprise dans leur choix d'opter ou pas pour la TGC et de nombreuses formations gratuites sont proposées dans les trois provinces tout au long de l'année.

+ de détails page 16

Février



Action inter-consulaire

En soutien aux chefs d'entreprise rencontrant des difficultés directement liées aux blocages de la RP1 durant plusieurs semaines, les présidents des trois Chambres consulaires soumettent d'une seule voix des propositions d'actions concrètes au Haut-Commissaire, au président du gouvernement, au président de la province Sud ainsi qu'au maire du Mont Dore.

Mars



La CMA-NC sur Facebook

Afin d'assurer une plus grande proximité avec ses différents publics (futurs artisans, chefs d'entreprise et décideurs) et de valoriser l'artisanat auprès du grand public, la Chambre consulaire lance sa page Facebook. Témoignages, bons plans, infos insolites, appels à concours et toute l'actualité du secteur artisanal y sont au rendez-vous. La page compte actuellement 3 400 abonnés.

+ de détails page 28

Juillet



Inauguration à Koné

Le 21 juillet la CMA-NC inaugure les nouveaux locaux de son antenne de Koné. L'évènement rassemble 90 personnes, pour qui une visite des lieux est organisée à la suite de la cérémonie coutumière. Un moment fort pour les 1 529 entreprises artisanales de la province Nord, qui disposent d'un lieu qui leur est dédié, modernisé, agrandi, et situé désormais à Pont Blanc. Une heureuse continuité 24 ans après l'installation de l'antenne sur la commune de Koné.

+ de détails page 13

Août



Artisanat et territoires

La CMA-NC développe son offre de services auprès des collectivités et des décideurs. Deux nouveaux outils sont mis à leur disposition, issus de l'expertise de son Pôle études et projets. Le « diagnostic territoire » s'adresse aux partenaires de l'aménagement et du développement local. La « Note de marché » est quant à elle destinée aux acteurs du développement économique. L'objectif est de favoriser une dynamique de proximité dans les communes et agir en faveur du financement des entreprises.

+ de détails page 19

Septembre



4 000^e SPI

Le stage préparatoire à l'installation (SPI) accueille le 4 000^e participant depuis sa mise en place fin 2013. Organisé sur deux journées et dispensé sur l'ensemble du territoire, il permet aux futurs chefs d'entreprise d'être informés en profondeur et de prendre la mesure de leurs responsabilités afin de s'assurer un démarrage serein et de limiter le risque d'échec.

+ de détails page 14

Avril



Simplifions-nous le RUAMM !

En rodage depuis 2016, le dispositif est désormais officiel. Les créateurs d'entreprises artisanales peuvent réaliser leur inscription au Régime Unifié d'Assurance Maladie et Maternité (RUAMM) de la CAFAT directement auprès des six centres de formalités (CFE) de la CMA-NC. Cette démarche commune optimise le démarrage d'activité et simplifie les démarches d'inscription des porteurs de projet.

+ de détails page 10

Mai



la CMA agit !

De nouvelles procédures, propres à dynamiser l'activité de Véhicule de location avec chauffeur (VLC), sont mises en œuvre. Plusieurs mois de travaux en étroite partenariat avec la DITTT aboutissent à la redéfinition des démarches à suivre pour créer son activité de VLC, tout en garantissant la bonne orientation des porteurs de projets, leur formation et leur lancement d'activité.

+ de détails page 21

Juin



Partenariat avec le CESE

Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et la Chambre consulaire signent une convention de partenariat. La voix des artisans est désormais portée auprès de cette institution consultative qui intervient auprès des décideurs politiques, en amont de la mise en place des réglementations. Formation, marchés publics, emploi, urbanisme, autant de sujets sur lesquels la CMA-NC donne désormais son éclairage aux membres du CESE.

Octobre



Titres !

22 professionnels, exerçant 13 métiers distincts et issus de 8 communes de la Nouvelle-Calédonie ont reçus en 2017 leur Titre d'artisan ou de Maître artisan en leur métier. Symbolisés par des logos dont l'utilisation est protégée au niveau national, les Titres valorisent l'expérience et la qualification de leurs détenteurs. Un moyen de se démarquer et de conquérir de nouveaux marchés.

+ de détails page 12

Novembre



Trophées des initiatives publiques

La CMA-NC soutient Les Nouvelles-Calédoniennes dans l'organisation de la première édition de cet événement, et parraine le Trophée du développement économique, décerné par le jury à INITIATIVE NC. Partenaire historique de la Chambre consulaire, l'association fait preuve d'un engagement sans faille et d'une efficacité remarquable, tant par l'ampleur des financements accordés que par l'accompagnement des projets soutenus.

Décembre



Membre associé

La CMA-NC rejoint l'association Nouméa Centre Ville ayant pour vocation d'animer et de dynamiser le cœur de ville. Représenter, être à l'écoute et accompagner les entreprises qui y sont implantées, telles sont les missions communes aux deux structures. En 2017, 446 entreprises artisanales proposent leurs produits et services dans les quartiers « centre » et « quartier latin ».

+ de détails page 19

Le tissu artisanal calédonien

Critères d'activité et de taille

Une entreprise artisanale se définit par son activité : production, fabrication, transformation, réparation ou prestation de services. Elle se définit également par sa taille : moins de 10 salariés au moment de sa création. Elle peut être constituée sous forme de société ou d'entreprise individuelle.

282 métiers

Métiers des services à la personne

fleuriste
photographe
taxi
ambulancier
coiffure
esthétique
laverie
teinturerie
pressing
secrétariat
mécanicien
carrossier
etc.

Métiers de la production

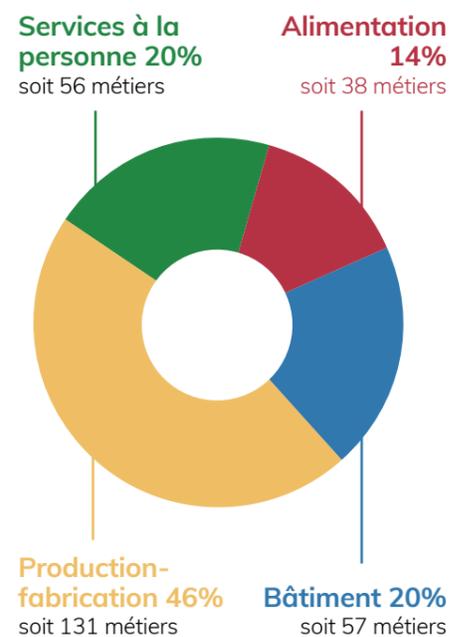
ébéniste
ferronnier
sculpteur
imprimeur
bijoutier
joaillier
chaudronnier
soudeur
cordonnier
couturier
horloger
infographiste
maréchal-ferrant
etc.

Métiers de bouche

boulangier
pâtissier
charcutier
traiteur
boucher
chocolatier
etc.

Métiers du bâtiment

terrassement
assainissement
maçon
charpentier
menuisier
plombier
peintre
électricien
carreleur
installateur sanitaire
installateur climatisation
plâtrier-plaquiste
serrurier-métallier
etc.



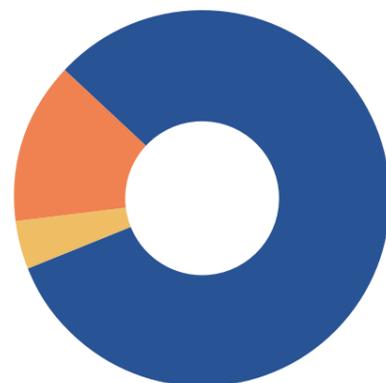
Base 282 activités inscrites au Répertoire des métiers au 31 décembre 2017

Nombre d'entreprises

11 064 établissements
soit **30** de plus en un an
+0,3% le nombre d'établissements
reste stable comparé à 2016

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR PROVINCE

■ **Province Nord 14%** - 1 498 étab.
(évolution 2016-2017 : -2%)
■ **Province des Îles Loyauté 4%** - 466 étab.
(évolution 2016-2017 : -0,6%)
■ **Province Sud 82%** - 9 100 étab.
(évolution 2016-2017 : +0,8%)



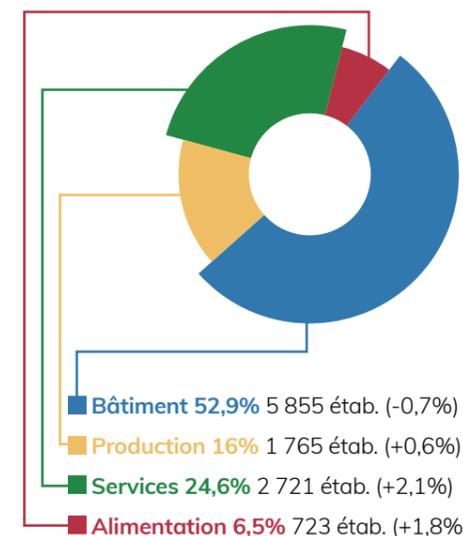
DENSITÉ ARTISANALE

412 établissements pour
10 000 habitants

La densité artisanale calédonienne est **2 FOIS PLUS ÉLEVÉE** qu'en France (hexagone + DOM-TOM)

Évolution sectorielle

Avec 53% des entreprises, le bâtiment demeure le secteur phare de l'artisanat. Sa part continue de se réduire au profit des trois autres secteurs : production-fabrication, services et alimentation. Il y a cinq ans (année 2012) le Bâtiment regroupait près de 58% des entreprises artisanales.

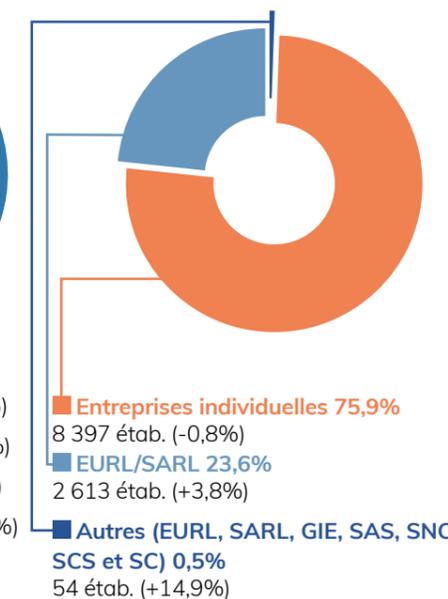


16 547 actifs de l'artisanat

+4% en un an : le nombre d'actifs dans l'artisanat augmente
64% de chefs d'entreprise
Avec **10 554** personnes exerçant un métier de l'artisanat
34% de salariés
Avec **5 673** personnes employées dans les entreprises artisanales
2% d'apprentis
Avec **320** jeunes sous contrats, effectif stable comparé à 2016
15% de la population active occupée

Évolution des statuts juridiques

Si l'entrepreneuriat individuel reste prédominant et largement privilégié par les artisans calédoniens, ceux-ci tendent à recourir davantage au statut de société. Cette tendance se confirme depuis 5 ans. En 2012, la part des EURL, SARL, GIE, SAS, SNC, SCS et SC s'établissait à 18 %, contre plus de 24% en 2017.

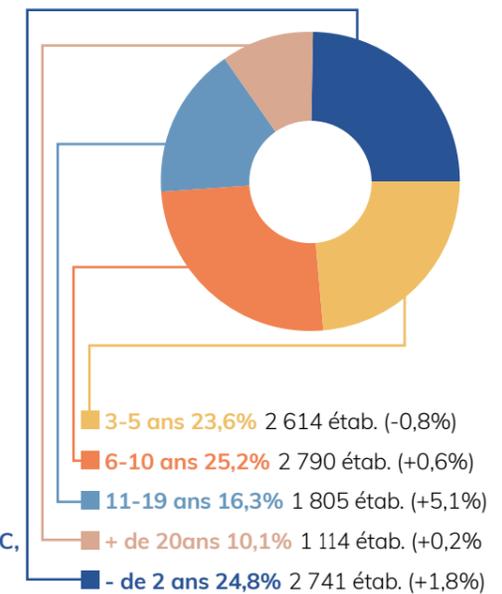


Salariat et artisanat

1536 entreprises employeuses, soit 14% des établissements
+13% en un an : le nombre d'employeurs augmente
4 salariés en moyenne par entreprise
5 673 salariés dans l'artisanat
+11% en un an : le nombre de salariés augmente

Évolution de l'ancienneté des entreprises

La part des entreprises ayant plus de 5 ans d'existence s'accroît pour atteindre 51,6% en 2017. En 2012, cette proportion s'établissait à 44%.



Apport à l'économie calédonienne

35% des entreprises du secteur marchand non agricole
Des emplois ancrés dans les territoires
15% des employeurs du privé
9% des salariés du privé
4 créations d'entreprise sur 10 en Nouvelle-Calédonie

Les centres de formalités : enregistrer la vie des entreprises

Suivi des sociétés et entreprises individuelles

7 lieux pour les formalités des entreprises artisanales :

6 centres de formalités des entreprises (CFE) de la CMA-NC + 1 relais via La Case de l'entreprise à Lifou.

4 types de démarches pour les artisans ou leurs mandataires :

inscriptions, modifications, radiations, et inscriptions RUAMM

5 destinataires pour les formalités effectuées via nos CFE :



Activité des CFE en 2017

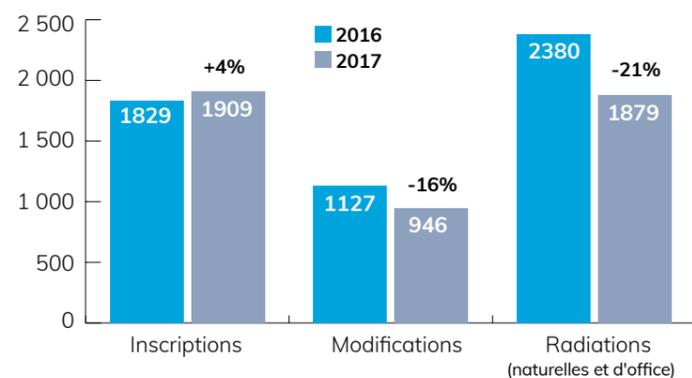
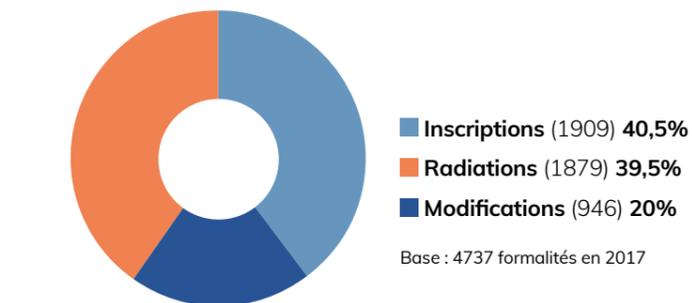
4 734 dossiers de formalités instruits

395 formalités réalisées en moyenne chaque mois, dont 89 pour le RCS

5 448 extraits d'immatriculation et de radiation édités en e-service à partir de www.cma.nc

85% des formalités réalisées à Nouméa

1 064 inscriptions au RUAMM traitées par les CFE pour les artisans et leurs bénéficiaires



Dynamique de création d'entreprise

+4% de créations d'entreprise comparé à 2016

1 909 nouvelles entreprises artisanales au cours de l'année

159 créations d'entreprises artisanales chaque mois en moyenne

39 ans c'est l'âge moyen des créateurs d'une entreprise artisanale

17% c'est le taux de création d'entreprises artisanales en Nouvelle-Calédonie, stable pour la quatrième année consécutive



Radiations d'entreprise en baisse

1 667 entreprises radiées naturellement

-4% : les radiations naturelles sont en baisse en 2017

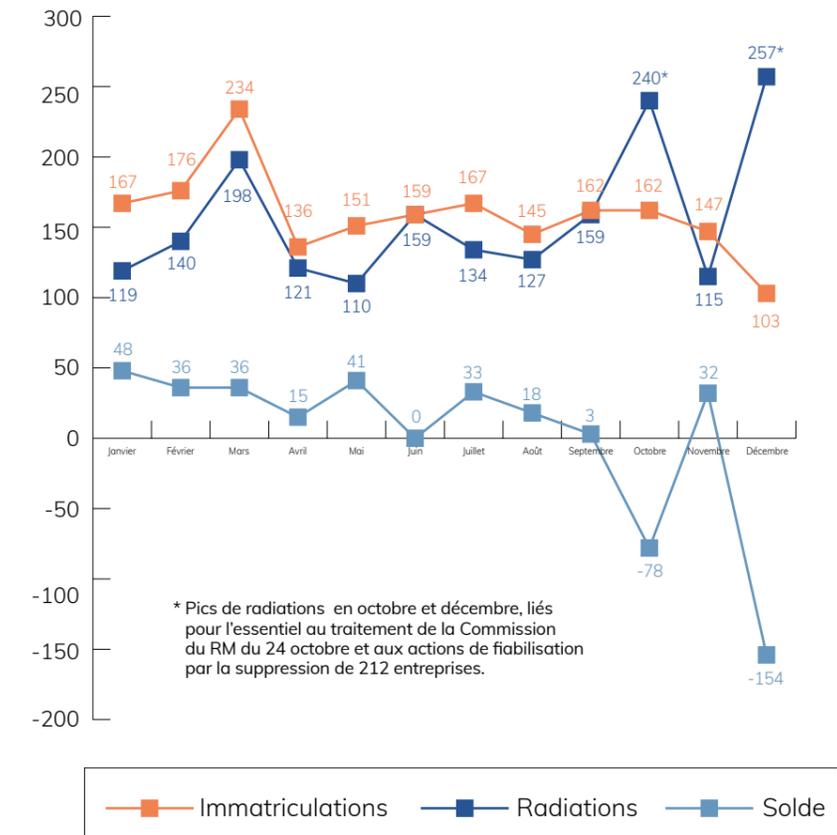
Et **212** radiées d'office du Répertoire des métiers

1 radiation sur 10 intervient dans le cadre des actions de fiabilisation du RM

71% des entreprises radiées ont moins de 5 ans d'existence

Renouvellement du tissu artisanal

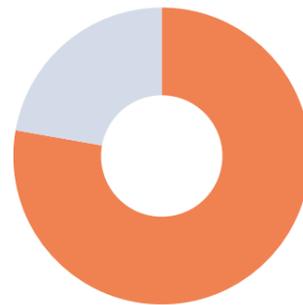
La combinaison de la reprise des créations d'entreprises et la baisse des radiations donne un solde d'entreprises légèrement excédentaire en 2017



Action économique : accompagner l'entreprenariat

Activité RCS

+8,5% d'augmentation des formalités RCS
1 065 dossiers traités
401 inscriptions
417 modifications
247 radiations



Autres formalités (3 669) 78%
 Formalités RCS (1 065) 22%

	INSCRIPTIONS RCS	MODIFICATIONS RCS	RADIATIONS RCS	TOTAL RCS
SOCIÉTÉ	302	395	201	898
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	99	22	46	167
TOTAL	401	417	247	1 065

22 remises de Titres

La Commission des qualifications du Répertoire des métiers statue sur les dossiers de demandes de Titres qui lui sont soumises chaque année, sur démarche volontaire de chefs d'entreprise désireux de voir leur qualification et leur expérience reconnues et valorisées. Deux Commissions se sont réunies en 2017, permettant de titrer 22 nouveaux professionnels.



6 professionnels titrés exerçant leur activité à Poindimié, Boulouparis et Nouméa

En juillet : 1 Titre de Maître Artisan en son métier et 5 Titres d'Artisan délivrés.



16 nouveaux titrés, pour 11 métiers distincts exercés dans 6 communes de Nouvelle-Calédonie

En novembre : attribution de 3 Titres de Maître Artisan en son métier et de 13 Titres d'Artisan.

NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ANTENNE DE KONÉ

24 ans après son ouverture sur la commune, l'antenne de la CMA déménage lotissement Cassis à Pont Blanc.
 Une construction neuve, innovante et respectueuse de l'environnement, intégrant le béton de terre.
450 m², 2 salles de formation, 1 salle de réunion et 8 bureaux.
5 personnes au service des artisans au sein de la CMA de Koné.
 L'antenne couvre les besoins de **648 établissements actifs** sur la zone VKPP, dont 4 sur 10 implantés à Koné même.



Crédit photo : INITIATIVE NC



FORTE ACTIVITÉ DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7 368 contacts réalisés
+19% forte augmentation des contacts comparée à 2016
4 409 personnes bénéficiaires d'un appui de la CMA-NC (information, conseil ou accompagnement)
 soit **977 bénéficiaires de plus** en un an
2 790 entretiens réalisés par nos conseillers

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

1 artisan en activité **sur 4** rencontré par nos conseillers (1 sur 5 en 2016) soit **2 932 artisans reçus** dans les trois provinces
2/3 des personnes en contact avec la CMA-NC sont des artisans en activité
30% des contacts réalisés au sein des antennes de la province Nord
64 permanences organisées dans 12 communes, hors de nos antennes
364 visites d'entreprises effectuées, dans **27 communes**
46% des 7368 contacts réalisés l'ont été en réception individuelle
1 203 personnes bénéficiaires de conseils personnalisés



Conseils et suivi individualisés



APPUI AU LANCEMENT D'ACTIVITÉ

1^{er} motif de demande d'assistance :
la création-reprise d'entreprise

1/3 du public reçu par la CMA-NC a un projet de création d'entreprise artisanale

7 contacts sur 10 interviennent pour de l'information préalable à l'installation, en amont des formalités de création de l'entreprise

1 477 porteurs de projets rencontrés par nos agents

575 personnes accompagnées à la création par nos conseillers, soit 84 de plus comparé à 2016

100 personnes accompagnées pour l'élaboration de leur prévisionnel d'activité

933 bénéficiaires du Stage préparatoire à l'installation (SPI)

107 sessions du SPI

organisées dans **8 communes**

RÉPONSE AUX BESOINS DE DÉVELOPPEMENT

Hausse de 5 points des demandes de conseils juridiques (16% des motifs d'entretiens avec nos conseillers en 2017)

Hausse de 5 points de celles liées à la fiscalité (12% des motifs d'entretiens)

De multiples autres thématiques abordées dans le cadre de l'accompagnement : social, réglementaire, gestion, commercial, artisanat d'art, formation, transmission etc.

LE CENTRE DE GESTION DES MÉTIERS

Le CEGESMET offre aux artisans des services comptables externalisés : tableaux de financements, bilans, comptes de résultats, déclarations fiscales et sociales, bulletins de salaires etc. Basé à Nouméa, le CEGESMET propose également ses services à l'antenne CMA de Koné.

Cette association Loi 1901 accompagne les chefs d'entreprise artisanale dans leur structuration en gestion et réserve à ses adhérents des conditions avantageuses.

7 _____agents spécialisés en gestion

203 _____dossiers suivis en 2017

27 _____activités distinctes parmi les adhérents issus des 4 secteurs de l'artisanat

50% _____des adhérents dans le Bâtiment



SOUTIEN EN CAS DE DIFFICULTÉS

261 entretiens relatifs aux difficultés d'entreprise menés par nos conseillers (impayés-client, pertes de marchés, dettes sociales, défauts de gestion...) en 2017, contre 90 en 2016.

REBOND, dispositif de prise en charge de la difficulté et de suivi rapproché des chefs d'entreprise sur plusieurs mois, monte en puissance en 2017.

3 étapes indissociables : pré-diagnostic pour analyser la situation, plan d'action de court terme, et accompagnement à la réorganisation à moyen terme.

55 _____entreprises intégrées au dispositif durant l'année :
Les ¾ sont implantées en province Sud, 6 sur 10 sont des sociétés et ont plus de 5 ans d'ancienneté

Sur **68** _____entreprises ayant intégré REBOND depuis son lancement en octobre 2016, **31** en sont sorties : 5 ont subi une liquidation judiciaire et 26 sont toujours en activité

37 _____d'entre elles sont toujours suivies

GESTION D'ENTREPRISE

2^e motif de demande d'assistance : la gestion

342 contacts réalisés sur ce thème

80% des besoins en calcul de prix, réalisation de devis et factures, et méthodes de suivi

181 PRIXBAT délivrés (méthode de calcul de prix spécifiques aux métiers du Bâtiment)

72 nouveaux utilisateurs des Logiciels EUREKA (Devis-Factures ou Tenue simplifiée de comptes)

27 cahiers de tenue de comptes délivrés

OFFRE DE SERVICES TRANSMISSION D'ENTREPRISE

+49% _____de contacts concernant la transmission-reprise d'entreprise

Hausse de 18 points des contacts dans les antennes de la CMA-NC (hors Siège à Nouméa)

75 _____contacts pour un accompagnement à la démarche de transmission d'entreprise artisanale

7 _____diagnostics transmission réalisés

104 _____contacts sur le sujet de la reprise d'entreprise

Création d'une page du site www.cma.nc dédiée aux entreprises à vendre, vue 1881 fois en 2017

15 posts _____ publiés sur la page Facebook de la CMA-NC concernant la transmission

Actions collectives et sectorielles

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF EN HAUSSE

47% des 7 368 contacts s'inscrivent en 2017 dans les actions collectives proposées par la CMA-NC.

Cette part est en hausse de **23 points** comparée à 2016.

Les actions collectives peuvent être sectorielles ou bien transversales, tous secteurs d'activité confondus.

TGC : MISE EN ŒUVRE D'UNE RÉFORME D'ENVERGURE

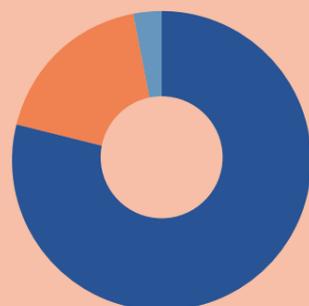


UN DISPOSITIF COMPLET

- 1^{er} avril 2017 : début de la « marche à blanc » pour la Taxe Générale à la Consommation.
- Mise en place d'un dispositif d'information et d'accompagnement :
 - Courrier à 11 000 entreprises et newsletter spéciale
 - Création d'un module de formation d'une demie-journée
 - Dans le MAG. des artisans : dossier spécial TGC et page dédiée dans chaque numéro
 - Création de pages web et d'un outil numérique d'inscription aux formations sur www.cma.nc
 - Outil de simulation et fiches pratiques
 - Enquête téléphonique
 - Campagne de communication print, web et réseaux sociaux

LES RÉSULTATS EN CHIFFRES

- 209** sessions de formation dispensées dans **14** communes
- 2 003** personnes formées à la mise en application de la nouvelle taxe
- 61%** des personnes formées à Nouméa
- 60%** des participants formés entre mars et avril 2017
- 82%** des entreprises formées étant « en franchise en base »
- 141** personnes reçues en entretien-conseil suite à leur formation



RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES À LA TGC PAR PROVINCE

- Province Nord 18%
- Province Sud 79%
- Province des Îles Loyauté 3%

PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

7 modules pour tirer le meilleur parti du numérique dans l'entreprise

165 participations

30 sessions en groupe organisées dans **4 communes**

Les artisans les plus demandeurs : ceux des Services (43%), suivis par ceux

du Bâtiment (35%, part en hausse de 10 points en 2017)

À l'issue du Passeport :

25 artisans ayant rejoint la plateforme du partenaire TOPMARKET, afin de vendre sur Internet

57 artisans ayant informatisé leur gestion

24 artisans formés auprès de notre CFA

26 présences sur les réseaux sociaux créées ou optimisées

3 sites Internet réalisés

OPÉRATION GARAGE PROPRE



49 professionnels de la mécanique auto, navale et agricole engagés dans une gestion responsable de leurs déchets d'activité

En 2017, **mise en place d'un partenariat avec la Direction de l'environnement de la province Sud** pour le financement d'équipements antipollution.

18 garages équipés

35 bacs de rétention cofinancés

PACKPRO BÂTIMENT



4 rendez-vous collectifs d'information et d'échange sur des thématiques concrètes (normes métiers, prix, contrats, réponses aux appels d'offre, risques et sécurité sur les chantiers...)

Des sessions gratuites, donnant des avantages chez les partenaires du dispositif

248 participations en 2017

58 sessions organisées dans **6 communes**

76% des bénéficiaires issus de la province Sud

66% ayant moins de 3 ans d'ancienneté dans leur activité

5 métiers principaux représentent 71% des participations : rénovation, peinture, électricité, maçonnerie, et froid-climatisation

MISSION ARTISANAT D'ART

13 réunions organisées dans les 3 Provinces et **85 artisans participants** : les travaux préparatoires à la mise en place d'une marque collective s'inscrivent dans une démarche participative.

• Contributions aux projets portés par les partenaires :

- Nouméa Centre Ville et NCTPS pour les ateliers d'accueil des croisiéristes.
- Ville de Nouméa pour l'aménagement du Quai Ferry et la rénovation de l'immeuble Cheval.
- Association WASI NENGONE dans le cadre du séminaire Couture pour structurer la filière.

• Accompagnement des artisans d'art :

- Mise en relation pour fournir des produits représentatifs de la Nouvelle-Calédonie dans un colis artisanat destiné à l'export, avec NCT&I pour « Colis Calin NC ».

- Constitution d'un catalogue présentant 27 artisans d'art et mise en relation pour participer au Marketi Ples 2017, salon annuel de l'artisanat du Pacifique.

- Partenariat avec Aircalin pour leur appel à projet auprès des créateurs locaux afin de renouveler l'uniforme de la flotte.

- Recrutement et suivi des exposants sur les foires locales : Bourail, Koumac et Pacific Fair.



Action institutionnelle : notre expertise au service des partenaires



Artisanat et territoires

OFFRE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

APPORT D'EXPERTISE :

contributions aux travaux d'études des PUD, aux réflexions sur les projets d'aménagement (urbains et zones d'activités) et sur les questions de développement économiques sur les territoires (économie de proximité, attractivité du centre-ville ou village...)

PRODUCTION D'OUTILS D'ANALYSE :

- le diagnostic territoire
 - la cartographie
- l'identification d'activités ayant un potentiel de développement ou un risque de disparition

APPUI AUX PROJETS D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE :

contributions aux phases de conception et de programmation selon la nature des besoins des entreprises de la zone étudiée .

En 2017 la CMA-NC a poursuivi son action d'accompagnement des acteurs du développement local et de l'aménagement, conformément au projet 6 du Schéma Directeur de l'Artisanat :

- Avec les services de l'urbanisme des provinces Nord et Sud, avec Nord Avenir, la SEM AMÉNAGEMENT, le SMTU, la SECAL : rencontres et échanges.
- PUD de Boulouparis, Nouméa, Koné, Pouembout, et Kaala Gomen : implication de la CMA dans le cadre des comités d'études.
- Transmission des « diagnostics territoires » Boulouparis, Nouméa, Ponérihouen, Koné et Pouembout aux partenaires de l'urbanisme et du développement local.
- Contributions aux projets suivants :
 - Aménagement du littoral de Dumbéa sur mer
 - Refonte de la zone Kata-Viti
 - Extension de la ZAC Panda
 - Plan de déplacement de l'agglomération Nouméenne (PDAN)
- Pour la commune de Ponérihouen, réalisation d'une étude sur les besoins des entreprises en matière d'immobilier d'entreprise : 95 entreprises consultées.

Observatoire de l'artisanat

DONNÉES ÉCONOMIQUES, ÉTUDES ET ANALYSES

- À l'interne, notes et indicateurs servant aux décisions des élus consulaires et étayant les réflexions des services.
- À l'externe, réalisation d'études et d'analyses thématiques, sectorielles et conjoncturelles, pour apporter aux décideurs un éclairage chiffré et argumenté.
- Six documents produits systématiquement chaque année :
 - Enquête et Note de conjoncture,
 - Chiffres clés synthétiques au 1^{er} janvier
 - Chiffres clés complets au 1^{er} janvier
 - Liste des activités artisanales de Nouvelle-Calédonie classées par secteurs,
 - Analyse sur l'artisanat en Nouvelle-Calédonie pour l'IEOM,
 - Données sur le renouvellement artisanal pour l'APCMA

Réalisations 2017 spécifiques :

- 2 nouvelles fiches métiers
- 3 nouvelles fiches synthèse
- 3 nouvelles fiches « Focus Artisanat »

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES PARTENAIRES :

- Avis sur la définition de la « Restauration Hors Foyer », dans le cadre d'une étude demandée par la Direction du Développement Rural de la province Sud.
- Analyse sur l'artisanat en province Nord et en zone VKP .
- Données et analyses sur la coiffure pour la Fédération Patronale des Coiffeurs de Nouvelle-Calédonie (FPN-NC) .



Action institutionnelle : notre expertise au service des partenaires

Contributions aux réformes en cours

NORMES DE CONSTRUCTION

- Participation aux travaux relatifs à la mise en œuvre de la délibération sur les normes de construction en lien avec la DPAM.
- Dans le cadre du groupe de travail qualification : apport documentaire et note sur l'impact de la mise en place d'un éventuel référentiel de qualification sur les entreprises artisanales du bâtiment.
- Dans le cadre du groupe de travail agrément des produits locaux : contribution à l'étude menée par la FINC, afin de favoriser la consultation des entreprises de production artisanale.
- Rencontre entre les services du gouvernement et les élus CMA concernant l'ensemble de la réforme en cours.

CONTRATS DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

- Contribution aux travaux sur la mise en place des CCMI.
- Analyse du projet de texte proposé par le gouvernement et l'AFBTP.
- Évaluation du nombre d'entreprises artisanales concernées par le projet.
- Propositions d'amendements du texte.

Agir dans l'intérêt du secteur artisanal

SAISINES OFFICIELLES ET AVIS RENDUS

- **4** avis dans le cadre de PUD en province Nord
- **1** avis sur projet de délibération relative aux ICPE en province Nord
- **1** avis sur projet d'implantation d'une enseigne commerciale à Koné
- **1** avis sur demande de protection de marché

GOVERNEMENT ALERTÉ SUR SUJETS À ENJEU POUR L'ARTISANAT

- **La fin des exonérations de TGI sur les investissements pour les entreprises franchisées en base lors du passage définitif à la TGC** : l'article 23 de la délibération 69 CP prévoit que les biens d'équipements ou de production destinés aux entreprises peuvent être exonérés de TGI dès lors qu'ils participent directement à l'activité de l'entreprise, et ce, sans condition de chiffre d'affaire ou de régime d'imposition. Avec le passage à la TGC, les franchisés en base estimés à près de 9 000 entreprises artisanales, ne pourront plus bénéficier de cette mesure, avec un impact négatif sur leur capacité d'investissement.
- **La réforme du code des assurances**, et son impact pour les entreprises artisanales du secteur de transports de personnes et celles du bâtiment.
- **La nécessaire adoption du statut des coopératives artisanales** dans le cadre du projet de mise en place des CCMI, ainsi que pour d'autres secteurs que le bâtiment au vue des perspectives offertes par ce type de statut juridique.

ACCOMPAGNEMENT DU MONDE PROFESSIONNEL

- **Activités hyperbares** : suivi des travaux sur le projet de délibération modifiant la réglementation relative à ces activités.
- **Filière solaire** : suivi des travaux menés par le cluster Synergie.
- **Fleuristes** : note sur l'évolution de la profession et pistes d'actions proposées suite à la fédération des professionnels sous forme d'association. La profession est confrontée à plusieurs problématiques d'ordre sanitaire, fiscal, d'approvisionnement et d'attractivité.
- **Transport de personnes** : en partenariat avec la DITTT remise à plat des procédures d'orientation des porteurs de projet transports en TRP et VLC, habilitation du CFA pour les formations réglementaires en VLC, accompagnement spécifique pour les porteurs de projet du secteur, intervention auprès du COSODA concernant les difficultés des professionnels à contracter une assurance.
- **Boucherie** : problématique de renouvellement du secteur identifiée, étude réalisée, partagée avec le Groupement des bouchers et l'IVNC, élaboration d'un outil de sensibilisation avec le SIVAP à destination des professionnels.



Crédit photo : INITIATIVE NC

Orienter les jeunes vers nos formations en alternance

UN DISPOSITIF D'INFORMATION MUTUALISÉ POUR LES 3 CFA CONSULAIRES



1 guichet unique pour les 3 Centres de formation par apprentissage des Chambres : le Point Apprentissage

9 746 contacts enregistrés à l'accueil du Point A à Nouméa, en 2017

Soit une augmentation de **30%** comparé à 2016

3 346 jeunes rencontrés dans le cadre des tournées du bus de l'apprentissage menées sur l'ensemble du territoire

60 interventions réalisées sur la grande terre dans les établissements scolaires, les missions locales des 3 Provinces, sur les forums et salons, et durant la Semaine de l'apprentissage

2^E ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE



Un événement qui réunit les 3 Chambres consulaires, le Point A avec 10 partenaires de la formation, de l'insertion et de l'emploi, pour faire connaître l'apprentissage.

Objectifs : expliquer, orienter, témoigner, faire découvrir les métiers et les formations.

3 lieux pour une déclinaison de l'événement à Nouméa, Koné et Lifou

1 009 contacts établis sur 5 jours en août

178 dossiers retirés pour la rentrée 2018

138 citations dans les médias pour l'opération

ORIENTATION ET RECRUTEMENT DES 1^{ÈRES} ANNÉES POUR LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT



1 276 dossiers retirés au point A pour les formations au Centre de formation de l'artisanat

562 dossiers rendus et candidats positionnés

294 candidats reçus en entretiens par nos conseillers à Nouméa et dans le Nord

195 nouveaux contrats d'apprentissage signés

12 métiers distincts enseignés en 2017 :



ACTION DE RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE POUR LA RENTRÉE 2018



COIFFURE

79 candidats invités en entretien de pré-sélection devant un jury (CFA + syndicat professionnel) suite à la mise en place d'une aide au recrutement des futurs apprentis. 52 présents et 32 jeunes ayant reçu un avis favorable pour leur entrée en formation, ainsi qu'une attestation pour leur recherche d'entreprise.

BÂTIMENT

1^{ers} job-dating de l'apprentissage organisés au CFA pour les sections menuiserie et rénovation de bâtiment. Objectif : mettre en relation jeunes et entreprises, visiter les plateaux techniques, détailler le contenu pédagogique du diplôme visé. 26 jeunes en ont bénéficié.

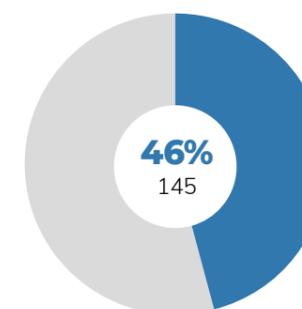
MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

30 rendez-vous durant l'année, organisés en étroite collaboration entre le CFA et le Point A. Présentation des modalités de l'apprentissage, tests de positionnement, visite des ateliers du CFA et aide à la recherche d'entreprise.

Formation des jeunes en apprentissage

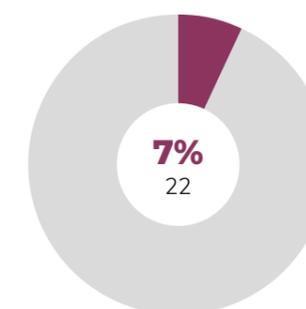


EFFECTIFS DES APPRENTIS AU 1^{ER} AVRIL 2017



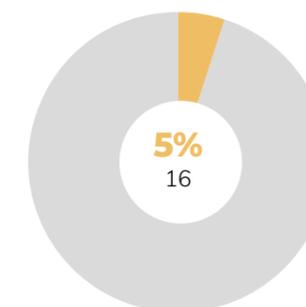
MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

Maintenance	22	7%
-------------	----	----



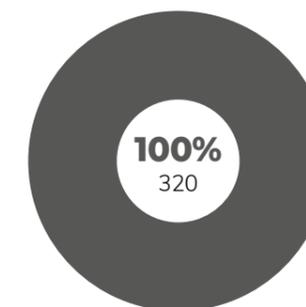
MÉTIERS DE LA PRODUCTION

Fabrication de menuiserie	16	5%
---------------------------	----	----



MÉTIERS ARTISANAUX

	320	100%
--	-----	------



SUIVI DES ENTREPRISES FORMATRICES ET DES APPRENTIS

902__ visites au sein des entreprises

Dont **171** par les formateurs de pratique
Et **731** par les agents du Pôle accompagnement

40% des visites effectuées dans le cadre du suivi pédagogique des apprentis et 60% dans le cadre de la relation CFA-entreprise (prospection, signature de contrat, suivi administratif)

317 actions d'accompagnement personnalisés menées par le Pôle accompagnement auprès des apprentis

356 entretiens de conseils ou d'aide réalisés par le POINT ECOUTE du CFA

102 jeunes accompagnés dans leurs problématiques (logement, couverture santé, transport, soucis familiaux...), soit 30% de l'effectif d'apprentis

4 apprentis en situation de handicap ayant bénéficié d'un accompagnement pédagogique particulier de la part du CFA

TROPHÉES DE L'APPRENTISSAGE ET PRIX DU MÉRITE



6^e édition des Trophées de l'apprentissage, organisée en 2017 en partenariat avec GARANCE, afin de valoriser 3 apprentis pour l'excellence de l'ensemble de leur parcours.

10 nominés parmi 111 apprentis.

3 gagnants pour un séjour formateur en métropole à réaliser en 2018 : Raleb Anaïs en CAP Pâtisserie, Lecourt Aymerick en CAP maintenance de bâtiment, et Bras Dimitri en CAP électricité.

1^{ère} édition des Prix du mérite, gratifiant les diplômés qui se sont distingués par leur motivation.

LES ENTREPRISES AU SEIN DU CFA

9 interventions d'entreprises partenaires pour un partage d'expérience et de techniques métiers avec les apprentis

90 apprentis bénéficiaires dans **7** sections et **4** métiers : esthétique, coiffure, électricité, et menuiserie

ACTIONS ÉVÉNEMENTIELLES DES APPRENTIS

Journée de la femme pour les 1^{ères} années BP coiffure

Semaine Santé Bien Etre Ville de Nouméa pour les 2^{es} années CAP esthétique et coiffure

Salon de la Gastronomie pour les dernières années des CAP boulangerie, pâtisserie et boucherie



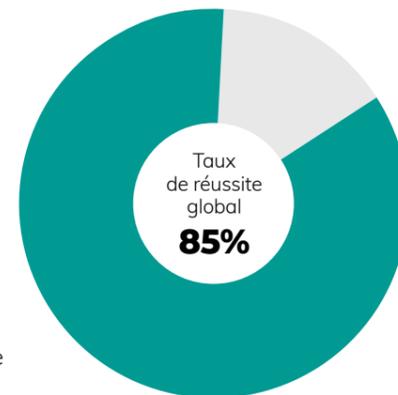
RÉSULTATS AUX EXAMENS

111 apprentis de dernière année présentés aux examens

85% de taux de réussite

94 diplômés

75% qui seront en emploi immédiatement suite à l'obtention de leur diplôme



■ **Alimentation** Effectif 23 / Reçus 19

■ **Bâtiment** Effectif 50 / Reçus 43

■ **Production** Effectif 3 / Reçu 1

■ **Soin du corps** Effectif 26 / Reçus 22

■ **Automobile** Effectif 9 / Reçus 9

Formation des adultes pour développer la performance



Un service complet pour répondre à chaque besoin

- Formations continues regroupées en 4 thématiques : support à l'entreprise, réglementation, compétences techniques, et développement commercial.
- Formations diplômantes pour préparation individuelle aux examens de CAP et contrat de qualification.
- Validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Formations inter-entreprises ou intra entreprises.
- Sur catalogue ou sur-mesure.
- 4 secteurs couverts : alimentation, services à la personne, production-fabrication et bâtiment.



Crédit photo : Gouvernement Jean Marc ESTOURNES

Une activité 2017 diversifiée et intensifiée

487 personnes formées

97 sessions de formation dispensées durant l'année, soit + 47% comparé à 2016

1 519 heures de formations continues réalisées, soit + 27% comparé à 2016

5 011 heures de formations longues diplômantes réalisées

FORMATIONS CONTINUES :

89 sessions dispensées (23 de plus comparé à 2016)

30 formations distinctes proposées, soit + 30% comparé à 2016

473 personnes formées



FORMATIONS DIPLÔMANTES :

8 sessions dispensées (4 de plus comparé à 2016)

6 diplômes préparés pour des métiers de l'artisanat

14 personnes formées (8 de plus comparé à 2016)

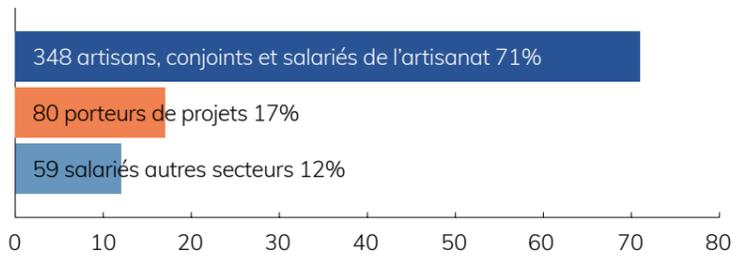
La formation accessible à tous, partout

8 lieux de formation : au Centre de formation de Nouville, dans les Îles Loyauté, et les antennes CMA de La Foa, Koné, Koumac, et Poindimié

Formations ouvertes à un large public : salariés, conjoints d'artisan, porteurs de projet, professionnels en activité, personnes en reconversion professionnelle.

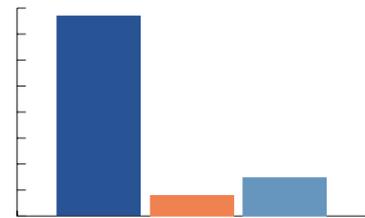
31% de stagiaires femmes (artisanes et conjointes d'artisan)

RÉPARTITION PAR TYPES DE PUBLIC FORMÉS



Base 487 personnes formées en 2017

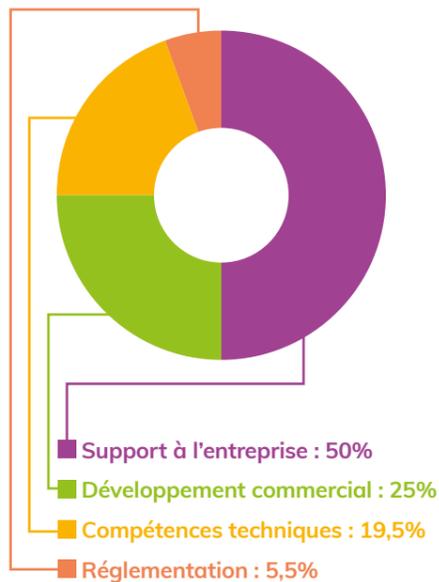
RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES PAR PROVINCE



■ Province Sud 374 soit 77%
 ■ Province Nord 41 soit 8%
 ■ Province des Îles Loyauté 72 soit 15%

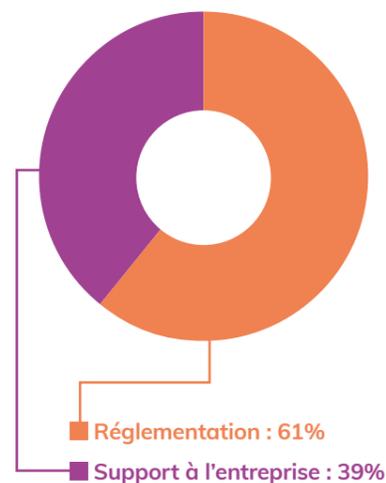
Base 487 personnes formées en 2017

FORMATIONS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ



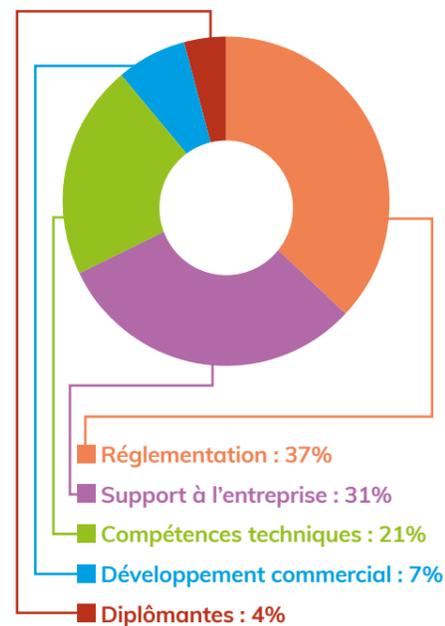
Base 72 personnes formées en 2017

FORMATIONS EN PROVINCE NORD



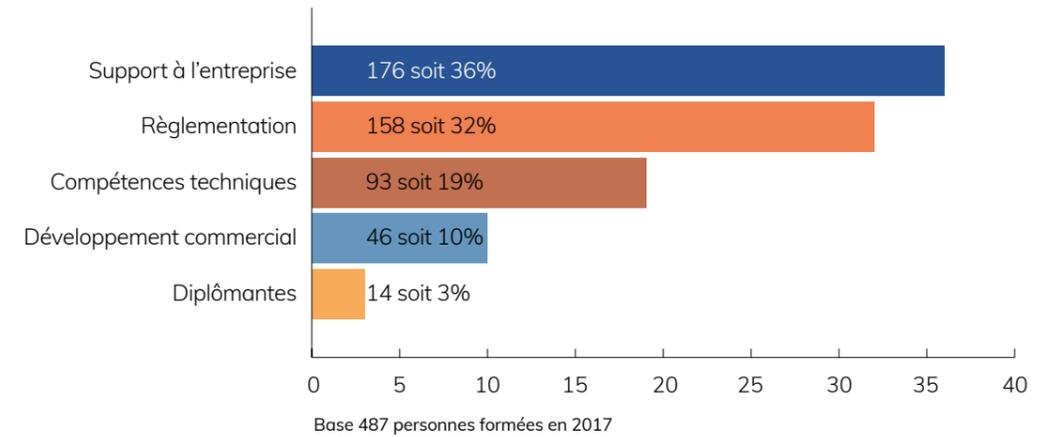
Base 41 personnes formées en 2017

FORMATIONS EN PROVINCE SUD



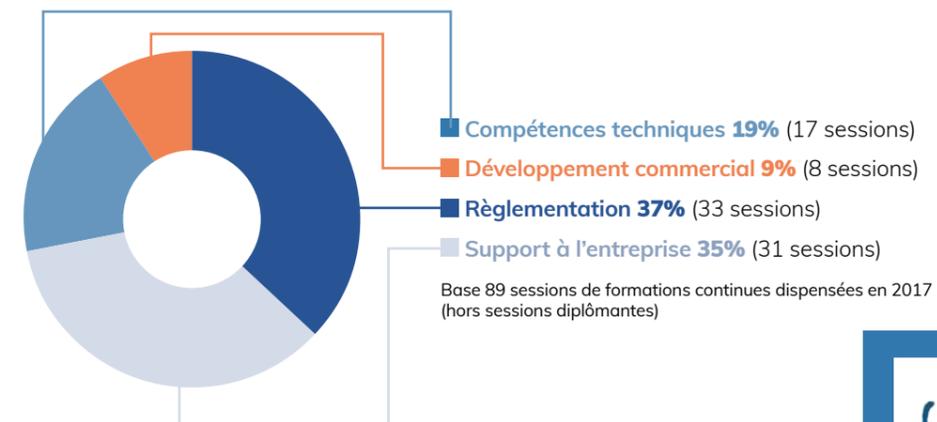
Base 374 personnes formées en 2017

RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES PAR THÈMES DE FORMATION



Base 487 personnes formées en 2017

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SESSIONS DISPENSÉES PAR THÈME DE FORMATION



Base 89 sessions de formations continues dispensées en 2017 (hors sessions diplômantes)

POINT RELAIS CONSEIL VAE

Le CFA est agréé par le gouvernement (DFPC) en tant que Point Relais Conseil VAE.

7 réunions d'information collective pour tous métiers

(3 en province Nord et 4 en province Sud)

103 personnes informées sur le dispositif VAE

11 personnes reçues en entretien personnalisé



Des expériences
Un diplôme !

www.vae.nc
N° vert 05 07 09
(appel gratuit)



Promotion et communication

La CMA-NC sur le web

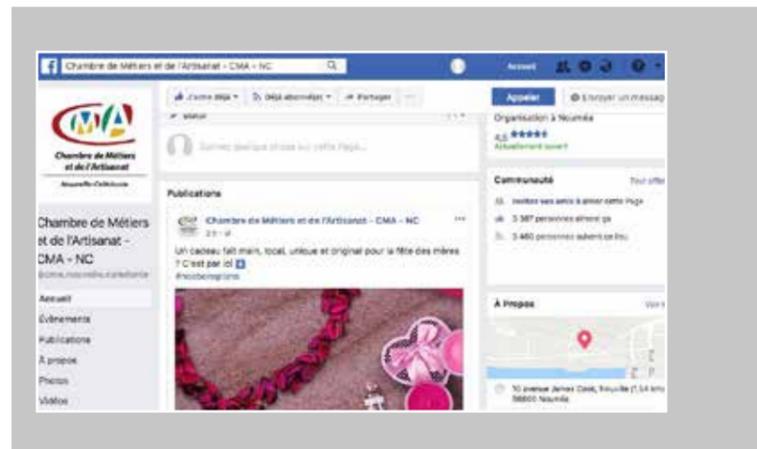


Le site institutionnel www.cma.nc

- 77 000** ___ visites à l'année
- 130** ___ pages d'information
- 5** ___ nouvelles pages de contenus en 2017
- 4** ___ planning en ligne pour participer à nos rendez-vous
- 120** ___ documents utiles à télécharger
- 206** ___ mises à jour d'information en 2017

La page Facebook institutionnelle CMA et la chaine YouTube

- 3 815** ___ fans en décembre 2017 (371 au 1^{er} janvier 2017)
 - 200** ___ posts, dont 13 vidéos
 - 32** ___ partages de posts de partenaires
 - 10** ___ newsletters envoyées à 8 000 destinataires en moyenne
 - 5** ___ e-mailing
- Création de la page Youtube CMA en septembre 2017



Nos actions relayées par les médias

(Contenus et citations relatifs aux actions de la CMA-NC, du CFA et de la Maison des artisans hors médias propres à la CMA-NC)



- 14** ___ communiqués de presse, soit +6 comparé à 2016
- 234** ___ articles presse-papier
- 19** ___ articles web et réseaux sociaux
- 17** ___ reportages radio
- 6** ___ reportages TV

La Maison des artisans

Association loi 1901, La Maison des artisans contribue au développement économique et à la promotion des métiers à travers l'organisation de salons sur 2 800 m² d'espaces d'exposition, et par la location dans des conditions avantageuses de locaux professionnels à des artisans sélectionnés.

- 12** ___ ateliers-boutiques : encadrement, bijouterie, sculptures, confection, poterie, peinture sur verre, créations pour enfants, réparation de machines à coudre, cordonnerie, coiffure, snack-b
- 1** ___ nouveau locataire en 2017 : poterie et céramique
- 18** ___ événements proposés au grand public entre mars et décembre, soit + 3 comparé à 2016
- 826** ___ exposants, soit +21% comparé à 2016
- 81 950** ___ visiteurs, soit +18% par rapport à 2016
- 3** ___ nouvelles manifestations, en 2017 : Préventical, Brocante et Fête du Fruit



Information des ressortissants



5 numéros du MAG. DES ARTISANS

Changement de titre et de maquette en avril 2017, **11 000** exemplaires par numéro, diffusés en boîte aux lettres.



Édition 2017 du Guide de l'artisan

1 500 exemplaires.



Mise à jour de 16 fiches infos

25 000 exemplaires diffusés en libre-service dans l'année.



Édition 2017 de la brochure de présentation du centre de formation de l'artisanat.

Soutien pour expositions et concours

La CMA-NC a poursuivi son action de valorisation des métiers de l'artisanat avec la reconduction de son soutien financier, logistique et médiatique aux expositions et concours organisés localement.

117 stands aidés financièrement pour les artisans exposants des Foires de Bourail (46), Koumac (33) et celle du Pacifique (38).

30 artisans d'art de la Cote Est soutenus à travers l'association ART'EAST.

20 artisans du secteur de l'alimentation et de l'artisanat d'art soutenus à travers l'association Le Marché Broussard, encourageant le circuit court du producteur au consommateur.

9 artisans d'art financés via l'association Uni vers l'art dans leur démarche de groupement.

2^e édition du concours 2016-2018 « L'un des meilleurs ouvriers de France » relayée par la CMA-NC, trésorière de l'association MOF calédonienne.



Moyens et organisation

Moyens humains et matériels

10 structures permettent de déployer l'action de la CMA-NC dans les trois provinces :

Siège à Nouméa

5 antennes à Panda (Dumbéa), La Foa, Koné, Koumac, et Poindimié

Centre de formation de l'artisanat, à Nouville

2 CEGESMET : Koné et Nouméa

Maison des artisans à Nouméa

80 personnes travaillent au sein de la CMA-NC en 2017, dont près de la moitié au sein de son Centre de formation :

18 formateurs en apprentissage

10 personnels administratifs du Centre de formation de l'artisanat

3 conseillers formation continue

5 personnels d'accompagnement des apprentis et maîtres d'apprentissage

14 conseillers auprès des porteurs de projets et chefs d'entreprise

13 personnels administratifs et communication au Siège

9 personnels pour les formalités d'entreprise et l'accueil

6 personnels au sein des 2 CEGESMET

2 personnels à la Maison des artisans

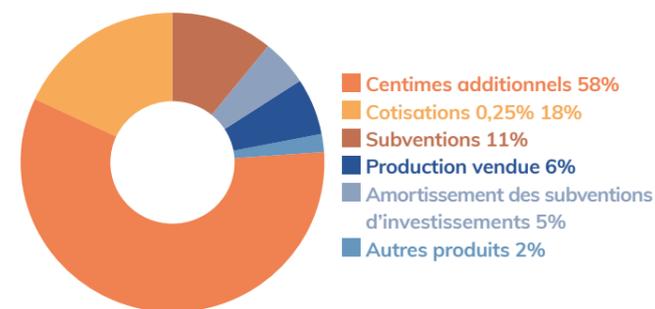
Le budget 2017

Le financement de la CMA-NC provient de 3 sources principales :

- Impôts droits et taxes : les centimes additionnels de la contribution des patentes et 0,25% des employeurs sur les salaires au titre de la formation professionnelle.
- Les produits de nos activités propres (formations, locations, formalités).
- Les aides et subventions extérieures : État, Nouvelle-Calédonie et Provinces.

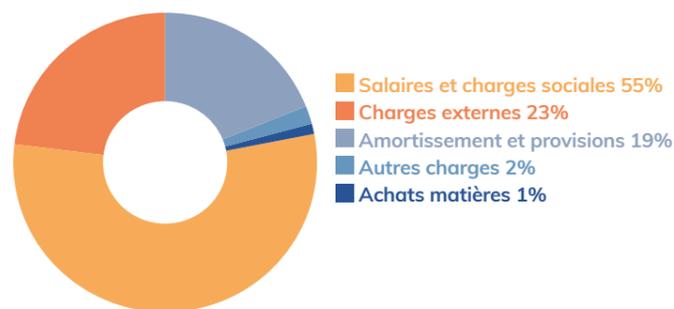
811,8 MILLIONS MONTANT DES PRODUITS D'EXPLOITATION 2017

(Siège, antennes, Pôle artisanal Panda (Dumbéa) et Centre de formation de l'artisanat)



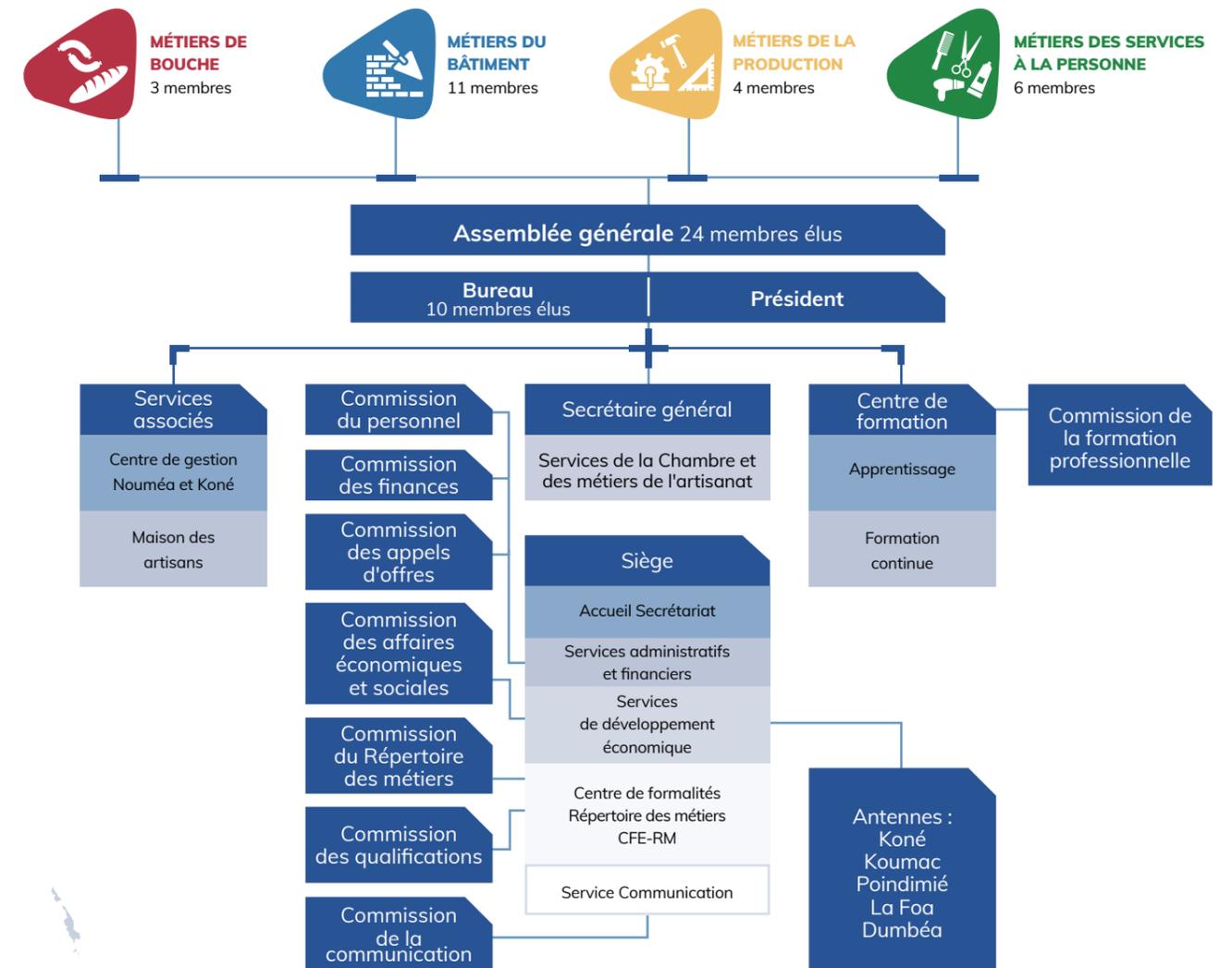
811,6 MILLIONS MONTANT DES CHARGES D'EXPLOITATION 2017

(Siège, antennes, Pôle artisanal Panda (Dumbéa) et Centre de formation de l'artisanat)



Le résultat excédentaire de l'ordre de 7 millions de francs XPF est intégralement affecté au financement des investissements.

24 élus consulaires



Siège Nouméa | Tél. 28 23 37 | cma@cma.nc
Antenne de Panda (Dumbéa) | Tél. 24 32 62 | panda@cma.nc
Antenne de Poindimié | Tél. 42 74 82 | poindimie@cma.nc
Antenne de Koumac | Tél. 47 68 56 | koumac@cma.nc
Antenne de Koné | Tél. 47 30 14 | kone@cma.nc
Antenne de La Foa | Tél. 46 52 86 | lafoa@cma.nc
Centre de formation de l'artisanat | Tél. 25 97 40 | formation@cma.nc
Cegesmet Nouméa | Tél. 24 43 70 | centre.gest@canl.nc
Cegesmet Koné | Tél. 47 77 20 | fiona@cegesmet.nc
Maison des artisans | Tél. 27 56 85 | artisans@canl.nc

www.cma.nc



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie